

DELIBERATION N° 88/06-23 - ACQUISITION DE VEHICULES UTILITAIRES/OUVERTURE DE CREDITS POUR LE
B.S. 1988

Monsieur BRUNGARD, rapporteur, indique que la Société FRANCE V.I. propose la vente d'un véhicule de type Renault Master T35 diésel, année 1984, pour un prix de 50 000 F (exonéré de T.V.A.).

Ce véhicule d'occasion correspond aux besoins des services techniques et est parfaitement adapté aux divers transports d'outils et de matériel.

Par ailleurs, l'état du véhicule Citroën type AXEL, mis en circulation le 5 Décembre 1984 nécessite son remplacement. La Régie Renault propose un véhicule neuf de type 4 F 4, avec reprise de l'ancien véhicule, pour un prix de 42 000 F T.T.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- de donner son accord pour l'acquisition de ces deux véhicules,
- d'inscrire les sommes correspondantes, soit 92 000 F au budget de la Commune. ces crédits seront pris sur les excédents du Compte Administratif 1987 et seront inscrits au budget supplémentaire au chapitre 901.00.2150 - programme 13/88.